



## FAMILY OFFICE & GESTION DE FORTUNE

### EDITORIAL

---

### BONJOUR CYRIL !

---

### FOCUS SUR LE PER ASSURANCE

---

### SITUATION DES MARCHÉS

# NEWSLETTER

---

NOVEMBRE 2022

### EDITORIAL

---

Le premier semestre a été particulièrement mouvementé sur les marchés : tensions géopolitiques, hausse sensible des taux d'intérêt et retour de l'inflation. Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de faire le point.

Dans cette newsletter, nous avons donc demandé à Xavier de LAFORCADE, analyste chez Rothschild Martin Maurel, de nous livrer ses impressions. Mais d'abord, nous vous présenterons notre ingénieur patrimonial Cyril VANHERRENTALS et Florent DEMURIEZ vous parlera du PER assurance.

Bonne lecture !

### PENSEZ-Y !

---

Lors de la déclaration annuelle de vos revenus, n'oubliez pas de remplir le cerfa n°3916 et n°3916bis pour la déclaration des comptes à l'étranger si vous possédez des comptes dans une banque à l'étranger (certaines banques en ligne ou plateforme d'échange de cryptoactifs).

### HEREST RÉCOMPENSÉ

---

Au sommet du patrimoine et de la performance, nous avons eu la chance de recevoir la médaille d'or du meilleur multi family office de plus de 5 ans.

### BIENVENUE EFFLAM

---

Nous avons la joie de vous annoncer que la famille Herest s'est agrandie en 2022 ! Hubert PEIGNOT, notre Family Officer, est maintenant papa de son 5ème enfant.



## Bonjour Cyril !

Nous laissons aujourd'hui la parole à notre ingénieur patrimonial, Cyril VANHERRENTALS !



Cyril VANHERRENTALS

“

### ***Bonjour Cyril ! Peux-tu nous parler un peu de ton parcours ?***

J'ai commencé ma carrière professionnelle en Banque Privée, dans le cadre d'une alternance, avec BNP Paribas. Au terme de cette alternance, on m'a proposé d'exercer le métier de Conseil en Banque Privée dans la même entreprise. Le métier consistait à accompagner des clients particuliers et professionnels dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine privé en tenant compte de contraintes juridiques, fiscales, économiques et familiales propres à chacun.

Après avoir obtenu le diplôme d'Ingénieur Patrimonial du Chef d'Entreprise de l'AUREP, j'ai intégré la banque privée Joire Pajot Martin, davantage orientée vers le chef d'entreprise, en qualité de banquier privé.

### ***Qu'est ce qui t'a plu et t'a amené à rejoindre Herest ?***

Je connais Herest depuis 2014, année au cours de laquelle j'ai rencontré Jérôme JAMBERT à la Faculté de Lille II. Je me suis toujours retrouvé dans sa vision alliant conseil et satisfaction client.

Lorsque la mission d'ingénieur patrimonial m'a été proposée, je n'ai pas hésité une seule seconde, tant pour l'entreprise que pour la mission.

Je cherchais à travailler dans une entreprise au sein de laquelle il est possible d'exprimer ses idées puis de les mettre œuvre, et dans laquelle l'intérêt général compte avant l'ambition personnelle.

### ***Au sein du cabinet, tu es ingénieur patrimonial. Quelles sont tes principales missions ?***

En tant qu'ingénieur patrimonial, mes missions sont multiples et concernent tant les conseillers que les clients. En interne, je forme les conseillers sur des thématiques spécifiques, je m'assure de la mise à jour des connaissances (Loi de Finances, jurisprudences, stratégies patrimoniales), et j'apporte une expertise sur des problématiques ponctuelles. Je suis également chargé de l'assistance patrimoniale auprès des clients lors de rendez-vous, d'audits ou bilans patrimoniaux, ou de notes spécifiques liées à des problématiques juridiques ou fiscales particulières. Le mois de mai est, quant à lui, essentiellement consacré à l'accompagnement des conseillers et clients dans l'établissement des déclarations d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ou d'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

### ***Comment envisages-tu de développer l'ingénierie patrimoniale chez Herest ? Tu as des idées, des projets ?***

Etant seul ingénieur patrimonial, je cherche à multiplier les échanges avec l'écosystème du conseil juridique et fiscal.

A titre d'exemple, nous avons constitué, avec Jérôme JAMBERT, un « Club IP » dont l'objectif est de réunir des personnes cherchant à partager leurs réflexions patrimoniales ou à échanger autour de problématiques spécifiques. Nous envisageons également de convier des spécialistes pour approfondir nos connaissances sur des sujets précis. Nous sommes ravis du succès rencontré par l'idée !

Un second projet a vu le jour à la rentrée étudiante, celui de partager mes connaissances ! En effet, j'ai eu l'opportunité d'animer deux modules de deux jours au sein de la SKEMA Business School. Le premier concernait la transmission de l'entreprise, et le second était dédié à l'étude de cas d'ingénierie patrimoniale.

### ***Et en dehors du travail, qu'aimes-tu faire ?***

J'aime beaucoup le tennis. Je m'entraîne une fois par semaine et je joue tous les week-ends. Sinon, j'essaie de voyager dès que j'en ai l'occasion. D'ailleurs je repars bientôt !

”

## FOCUS SUR LE PER ASSURANCE

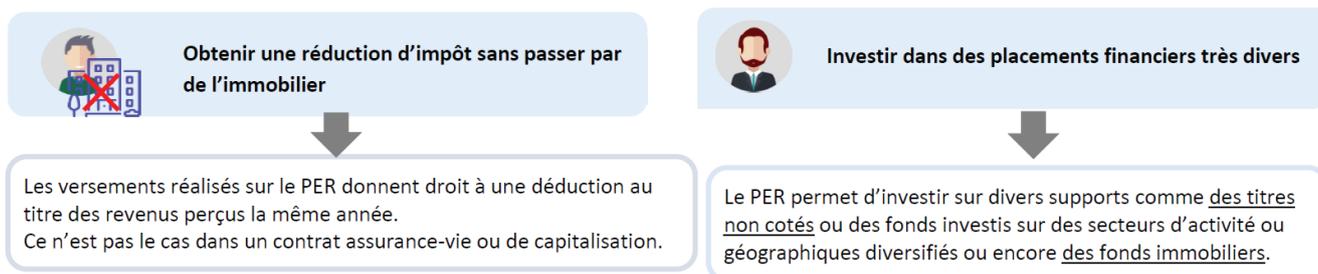
### Qu'est-ce qu'un PER ?

Le PER individuel est un produit d'épargne à long terme qui permet de développer et diversifier son épargne dans un cadre fiscal avantageux, pour obtenir, à partir de l'âge de la retraite, un capital ou une rente.

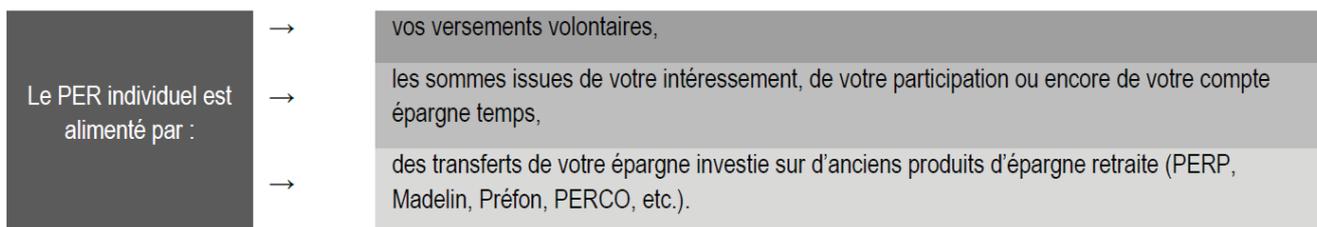
Le PER individuel est ouvert à tous (pas de condition d'âge, ni de résidence fiscale). Vous pouvez le souscrire peu importe **votre situation professionnelle (salarié, demandeur d'emploi, TNS travailleur non salarié)**.

L'alimentation du PER est toutefois plafonnée annuellement et varie selon votre statut. Par exemple, un TNS pourra cumuler son plafond Madelin, le plafond PER non utilisé des 3 années précédentes et même celui de son conjoint !

### Pourquoi souscrire un PER ?



### Comment cela fonctionne-t-il ?



Sauf mention contraire de votre part, la gestion de votre PER sera pilotée par la compagnie d'assurance. Cela signifie que votre épargne est investie sur des actifs risqués et rémunérateurs lorsque l'horizon retraite est lointain puis progressivement votre épargne est orientée automatiquement vers des supports plus sécurisés.

### Souscrire un PER ou un contrat d'assurance vie ?

Nous avons comparé, à rendement équivalent, l'assurance vie et le PER en fonction des tranches marginales d'imposition (TMI) à l'entrée et à la sortie sous forme de rachats fractionnés. Cette comparaison **tient compte d'un effort d'épargne similaire entre les deux solutions de placement.**

**Exemple :** investissement unique de 1 000 € en unités de compte dans un PER avec une TMI à l'entrée de 41%, une TMI à la sortie de 30%, un rendement net de frais de gestion de 4% et une durée d'investissement de 20 ans :

Assurance Vie		PER
590 €	<b>Effort d'Épargne</b>	590 €
590 €	<b>Montant investi</b>	1000 €
1 293 €	<b>Valeur brute de l'épargne</b>	2 191 €
703 €	dont plus-value	1 191 €
<b>Fiscalité</b>		
121 €	Prélèvements sociaux 17,2%	205 €
90 €	Impôt forfaitaire 12,8%	152 €
- €	Impôt sur le revenu / capital	300 €
1 082 €	<b>Valeur nette de l'épargne</b>	1 534 €

**+42%**

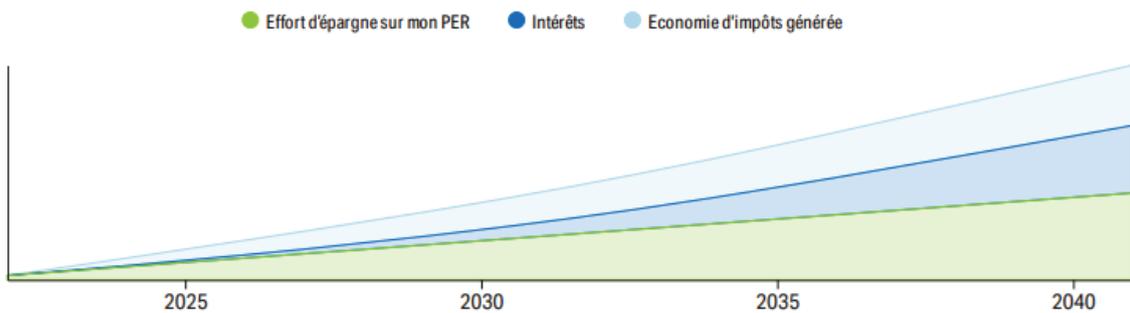
Si nous projetons maintenant une alimentation pendant 20 ans...

Exemple : versements de 10 000 € par an pendant 20 ans à une tranche marginale d'imposition (TMI) à 41%, un rendement net de frais de gestion de 4% et une sortie en fractionnée en capital à une TMI de 30%

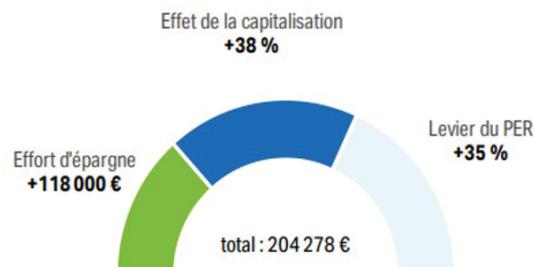
Epargner **10 000 € par an**, vous permettra de bénéficier d'une économie d'impôt de 4 100 € (41% d'économie d'impôts), montant à revalider tous les ans.

L'effort d'épargne annuel ne sera donc que de **5 900 €**.

Epargne générée : 291 825 €



Le PER permet de disposer de 35% d'épargne supplémentaire :



Le PER bénéficie d'une fiscalité presque toujours plus efficace

		TMI Sortie		
		45%	41%	30%
TMI Entrée	45%		+20%	+48%
	41%		+16%	+35%
	30%			+18%

**Conclusion :** le PER est souvent à privilégier mais les montants d'investissement envisageables sont plafonnés et l'assurance vie conserve tout son intérêt au-delà de ces plafonds.

## Le PER pour transmettre ?

Principe : En cas de décès après 70 ans (quelle que soit la date de versement des primes, le capital ou la valeur capitalisée de la rente versé(e) au bénéficiaire (et non le cumul des primes) est taxé à l'article 757 B du CGI après application d'un abattement de 30 500 € (commun avec les primes versées sur un contrat d'assurance-vie) puis taxation aux droits de succession selon le lien de parenté entre le bénéficiaire et le titulaire du plan.

### Reprenons l'exemple précédent :

« Versements de 10 000 € par an pendant 20 ans à une tranche marginale d'imposition (TMI) à 41%, un rendement net de frais de gestion de 4% et une sortie en fractionnée en capital à une TMI de 30%. »

Hypothèse : Deux enfants bénéficiaires imposés dans la tranche marginale successorale de 30% (entre 552 325 € et 902 838 €), la taxation forfaitaire assurance vie est à 20% (entre 152 500 et 852 500 €)

Assurance Vie		PER
118 000€	<b>Effort d'Épargne</b>	118 000 €
118 000 €	<b>Montant investi</b>	200 000€
175 691 €	<b>Valeur brute de l'épargne</b>	297 781 €
57 691€	dont plus-value	97 781 €
	<b>Fiscalité</b>	
9 923 €	Prélèvements sociaux 17,2%	0 €
165 768 €	<b>Valeur nette à transmettre</b>	297 781 €
66 307 €	<b>Transmission nette / enfant</b>	104 223 €

+57%

**Conclusion : en matière de transmission également, le PER est souvent plus intéressant que l'assurance vie. Comme pour l'exemple précédent, c'est un outil que vient compléter l'assurance vie, qui elle n'est pas plafonnée en montant.**

Enfin, il faut noter que contrairement à l'assurance vie, le PER présente la contrainte du blocage jusqu'à la retraite (hors cas de déblocages anticipés).

Au-delà de ces exemples, Herest peut vous aider à déterminer si le PER présente un réel intérêt dans votre situation. Dans l'affirmative, nous avons évalué et sélectionné un certain nombre de PER afin de pouvoir recommander les plus adaptés en fonction de vos objectifs et vous accompagner aux choix des différents supports.

## LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

Rédigé le 28 septembre 2022 : Xavier de Laforcade Associé-Gérant Responsable de la Gestion Financière, Rothschild Martin Maurel – morceaux choisis

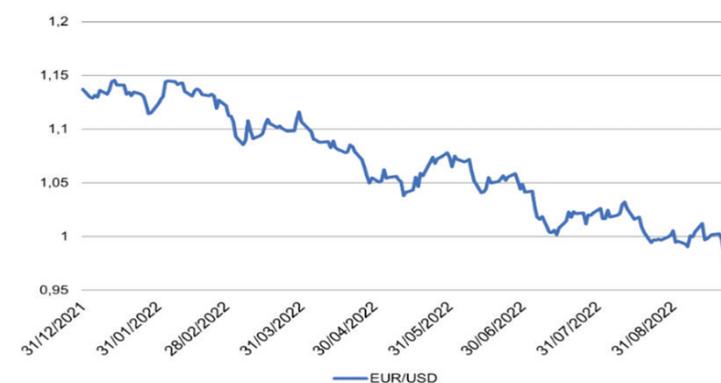
### SITUATION DES MARCHÉS :

Après un premier semestre particulièrement morose, l'optimisme semblait de retour sur les marchés financiers cet été, du moins jusqu'au 16 août dernier. Entre achats à bon compte, résultats d'entreprises de bonne facture et espoirs de Banques Centrales plus accommodantes, les actions mondiales ont progressé de près de 12% sur le début de ce second semestre (MSCI World USD, entre le 30 juin et le 16 août)<sup>1</sup>.

Depuis, les classes d'actifs traditionnelles, actions et obligations, sont reparties dans un mouvement baissier principalement dû au contexte d'inflation et à son corollaire, la remontée des taux directeurs pilotée par les Banques Centrales occidentales. Les investisseurs ont, dans un premier temps, été surpris par la détermination affichée de la Banque Centrale américaine à combattre l'inflation. Puis, les chiffres d'inflation du mois d'août (publiés au mois de septembre) ont donné raison à la politique monétaire menée par la Federal Reserve, entraînant les marchés vers de nouveaux points bas annuels. Rappelons-nous qu'en début d'année, le taux cible de la Banque Centrale américaine se situait à 0,25%, alors qu'il atteint 3,25% au moment où nous écrivons, avec des attentes de marché à 4,3% en fin d'année.

Les Banques Centrales des autres pays occidentaux ont suivi la même dynamique, avec un objectif partagé : lutter contre l'inflation qui touche l'ensemble des zones économiques. Les cambistes ont été particulièrement actifs dans cette période, en favorisant les monnaies fortes, surtout le dollar, et en délaissant les devises des pays les plus fragilisés par les hausses d'inflation comme la Livre sterling ou la Couronne suédoise.

Evolution de l'EUR/USD depuis le début d'année



Source : Bloomberg - 23/09/2022

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE :

Objet de beaucoup d'attention, l'inflation ne montre à ce stade que peu de signes d'essoufflement et reste à des niveaux très élevés, jamais observés depuis plusieurs décennies (deuxième choc pétrolier de 1979).

Aux Etats-Unis, la hausse des prix à la consommation a surpris négativement par son ampleur au mois d'août (publication du 13 septembre 2022) : l'inflation headline<sup>2</sup> ressort à 8,3% en glissement annuel, au-dessus des attentes, même si la hausse est limitée sur le mois (+0,1%). En revanche l'inflation core<sup>3</sup> a fortement progressé en août (+0,6%) et ressort à +6,3% en glissement annuel.

De ce côté-ci de l'Atlantique, en Zone euro, l'inflation progresse encore au mois d'août : +9,1% et 4,3%<sup>5</sup> respectivement en glissement annuel pour les indices headline et core. L'invasion de l'Ukraine au premier trimestre, et les sanctions vis-à-vis de la Russie qui s'ensuivent, sont venues amplifier les effets négatifs de pénurie et de pression sur les prix des matières premières, occasionnant une véritable crise énergétique en Europe. Les prix du gaz et de l'électricité, notamment, ont atteint des niveaux extrêmement élevés fin août. Plus récemment, l'enlèvement de la guerre et les risques d'escalade du conflit, comme en témoigne la récente mobilisation par la Russie de 300 000 réservistes pour renforcer ses troupes en Ukraine, sont de nature à entretenir les tensions sur les marchés européens de l'énergie.

Sous l'effet conjugué de l'envolée de l'inflation, des conditions financières plus restrictives et des incertitudes géopolitiques, la croissance économique mondiale continue de ralentir et les perspectives sont largement revues à la baisse :

- o Aux Etats-Unis, la croissance attendue pour 2022 s'élève dorénavant à +1,6% et à +1,0% pour 2023.
- o En Zone euro, le consensus s'est stabilisé à +2,8% pour 2022 mais accentue sa révision baissière à +0,7% pour 2023.
- o En Chine, les révisions à la baisse sont concentrées sur 2022 avec une croissance attendue à +3,5%. Le consensus attend par ailleurs +5,2% en 2023.

Fin août, le Président de la Federal Reserve Jerome Powell a affirmé sa détermination à maintenir une politique monétaire agressive (« nous devons freiner l'inflation par tous les moyens. J'aimerais qu'il y ait une façon moins douloureuse de le faire mais il n'y en a pas ») malgré les conséquences néfastes probables pour les ménages et les entreprises. Il a aussi expliqué que plus les taux étaient restrictifs et plus longtemps ils le resteraient, plus la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie devenait faible.

Cet environnement fortement inflationniste et la détermination des Banques Centrales nous confortent dans l'idée que le ralentissement économique sera particulièrement marqué; une récession nous semblant difficilement évitable.

<sup>1</sup> Source Bloomberg - 16/08/2022

<sup>2</sup> L'inflation headline prend en compte les produits de base, notamment les prix de la nourriture et de l'énergie qui ont tendance à être beaucoup plus volatile et sujet à des pics d'inflation.

<sup>3</sup> L'inflation core est l'inflation hors prix de l'énergie et des produits alimentaires.